

ARABE CLASSIQUE — ARABE DIALECTAL PRODUIT D'UNE RENCONTRE

Aziza Boucherit

*Université René Descartes
C.L.L.A.S. CNRS-Paris III*

Les langues, leurs variétés, actuellement en usage en Algérie sont le reflet des liens qu'elles ont tissés au cours du temps, qu'il s'agisse des liens entre arabe et berbère, arabe et français, berbère et français, ou encore, pour ce qui nous occupe aujourd'hui, entre "arabe et arabe". Et, la présence de productions où interfèrent et alternent arabe classique et dialectal atteste des contacts établis depuis des siècles entre les deux variétés et réactivés depuis les années soixante par la décision de faire de l'arabe classique la langue nationale et officielle du pays.

On se doute que cette décision eut des effets. Tout d'abord, il convient de souligner que l'ensemble des mesures visant à faire pénétrer — par le biais de l'appareil scolaire et des institutions politiques, administratives, sociales et culturelles — l'arabe classique dans le champ de la vie publique a eu pour conséquence d'accroître considérablement la présence du classique dans l'environnement linguistique des Algériens. Et du fait de la généralisation progressive de l'enseignement et du développement des médias écrits et audio-visuels le classique n'a jamais été aussi présent dans l'histoire linguistique du pays. Il est donc *normal* que le dialectal en porte les traces; à l'inverse, tout arabophone étant avant tout dialectophone, il est tout aussi *normal* que des dialectalismes colorent le classique. Ce ne sont là que les phénomènes *normaux* qui manifestent des contacts, des liens étroits entre les deux variétés et de la créativité des locuteurs qui, autant que faire se peut, adaptent les moyens linguistiques à leurs besoins.

Le produit de ces contacts peut se manifester sous la forme d'emprunts, adaptés ou non à la langue d'accueil, de mélange de formes ou encore d'alternance où chacune des langues ou variétés en présence dans le discours conserve ses spécificités.

Les usages qui en sont faits dépendent étroitement de la situation de communication et de la langue qu'elle impose, du degré de connaissance, active ou passive, qu'ils en ont. Par ailleurs, ces usages révèlent des compétences linguistiques diverses: l'emprunt peut être pratiqué par des monolingues, tandis que le mélange et l'alternance impliquent une certaine compétence dans les variétés dont disposent les communicants. De ce point de vue, il convient de nuancer les jugements plus ou moins normatifs, ou puristes, portés sur ce type de productions, en distinguant "maîtrise" et "usage". Tel locuteur ayant une maîtrise satisfaisante du classique pourra utiliser des formes mélangées ou alterner classique et dialectal pour des raisons stylistiques ou

situationnelles, tandis que chez tel autre, des hypercorrections manifesteront des manques en ce domaine.

C'est dans ce cadre général que doivent être situés les phénomènes d'interférence et d'alternance qui apparaissent dans de nombreux recueils effectués à Alger entre 1984 et 1991.

Aux fins d'illustration, j'ai retenu, pour cette communication un sermon religieux prononcé par Ali Bel Hadj à la mosquée Sunna (Bab el Oued, Alger) en avril 1991. A son propos on peut faire les observations suivantes.

1. Dans ce type de discours qui appelle l'arabe classique on constate que l'orateur utilise tour à tour le classique et le dialectal mais, proportionnellement, les séquences en classique reste beaucoup plus nombreuses que celles en dialectal. Le français est représenté sous la forme d'emprunts adapté à l'arabe (deux cas: *barlamān*, *barlamāniya* pour "parlement" et "parlementaire") et d'alternance séquentielle (un cas: "*n-nāyab l-ġām / le procureur général*" où l'on note la reprise en français d'une expression qui risquait de ne pas être comprise en arabe).

2. Formellement, l'arabe classique utilisé ne répond peut être pas aux normes fixées par les grammaires arabes traditionnelles mais, comparé à l'arabe dialectal utilisé dans des situations discursives plus ordinaires, il est indéniable que l'on a affaire à une variété de langue particulière.

3. L'orateur glose le verset coranique servant de base au prêche en arabe classique et développe les commentaires appelés par ce verset en classique ou en dialectal. Mais, on l'a dit, tout arabophone étant avant tout dialectophone des dialectalismes transparaissent et à l'inverse dans ces situations plus formelles où le classique est de rigueur, le dialectal met ses "habits du dimanche". Il est alors difficile de distinguer ce qui relève de l'emprunt, de l'alternance ou du mélange car si ces notions sont en principe opératoires dans le cas de contact entre des langues structurellement distinctes, il est quelquefois délicat de placer la limite dans le cas de variétés étroitement apparentées.

De ce point de vue, l'analyse montre que dans la réalité de la communication les effets des contacts sont complexes et qu'il y a lieu de considérer des degrés plutôt que des distinctions binaires car à côté des cas d'alternance où les deux variétés restent distinctes, à côté des emprunts où il y a adaptation à une forme de base, le mélange, de nature hybride, est plus difficile à déceler.

En d'autres termes, la distinction binaire qui permet de situer les formes aux deux extrémités d'un axe est un bon principe de classement théorique mais elle ne reflète pas les pratiques réelles de la communication. Certes des différences linguistiques importantes orientent les formes vers telle ou telle variété mais l'analyse du détail des faits révèle que le contact produit de subtils mélanges.

4. Le point de la chaîne parlée où se produit l'alternance n'est pas libre au plan syntaxique, c'est un phénomène connu, mais elle n'est pas non plus tout-à-fait libre au plan de l'énonciation comme le montre les faits suivants. Si l'on prend en con-

sidération le fait que dans cet "échange" la communication se déroule de manière unilatérale et qu'à la différence du dialogue, le destinataire n'a pas la possibilité d'intervenir, on constate que le destinataire joue néanmoins son rôle dans la communication et que le fonctionnement de l'alternance linguistique peut, en partie, s'expliquer par sa présence. Ainsi, les passages en dialectal se situent, pour l'essentiel, à la fin du sermon. Cela pourrait être interprété comme l'indice d'un "relâchement" de l'orateur mais l'analyse montre que le passage du classique au dialectal a une fonction de signal: indiquer aux interlocuteurs que l'orateur délaisse l'instance de la constatation atemporelle dans laquelle la plupart des énoncés se manifestent pour instaurer une relation plus personnelle avec eux. De manière plus ou moins consciente l'orateur indique ainsi qu'il quitte le domaine de l'"éternel" pour aborder celui du "temporel". Mais ce passage au dialectal constitue aussi une mise en relief du contenu du message.

Pour terminer j'illustrerai ce qui vient d'être dit par un exemple. Dans ce discours, où il est question de justice et de la manière d'être juste et équitable quelles que soient les parties en présence, les commentaires généraux (ce que disent les textes religieux ou tel ou tel savant auquel il est fait référence) sont dans l'ensemble énoncés en classique, alors que le parallèle qui est fait avec la situation actuelle et notamment avec la manière dont la justice a été rendue lors d'un procès intenté au Front islamique du salut par les autorités algériennes est en dialectal. L'usage du dialectal devenant alors un procédé de mise en relief stylistique*.

* [Editorial note: This article is a version abbreviated by the author of her paper read at the colloquium.]